
Bulletin de nouvelles

Bonjour à tous et à toutes,

Voici le bulletin de nouvelles du mois d'octobre 2024 de votre députée fédérale, qui tient à vous communiquer les annonces de programmes suivantes qui pourraient être utiles au développement économique de notre région :

1. Pour soutenir la sûreté et la sécurité de votre communauté.
2. Pour soutenir les organisations dirigées par des Noirs et au service des communautés noires.
3. Pour soutenir les communautés avec le traitement de la consommation de substances.
4. Pour soutenir la santé mentale des Canadiens noirs.
5. Pour aider les résidents à adopter des habitudes de consommation écologiques.
6. Pour soumettre vos candidatures pour la Médaille du couronnement du Roi Charles III.

Merci de communiquer ces informations aux membres concernés de votre communauté.

1. Pour soutenir la sûreté et la sécurité de votre communauté (Canada)

Le [Programme pour la sécurité communautaire du Canada \(PSCC\)](#) offre un financement et un soutien à durée limitée aux collectivités à risque [d'incidents motivés par la haine et de crimes motivés par la haine](#) afin d'améliorer la sécurité physique dans leurs lieux de rassemblement. Sécurité publique Canada, qui dirige le PSCC, a recueilli les commentaires des organisations et des partenaires et a conçu le programme de manière à être plus sensible aux besoins de la collectivité et à offrir plus de flexibilité aux organisations qui recherchent un soutien financier. [Voyez plus de détails sur ces changements ici.](#)

À qui ça s'adresse? Le financement est offert à sept (7) types d'organisations privées sans but lucratif, [conformément à ce qui est indiqué ici](#), qui risquent d'être victimes d'incidents ou de crimes motivés par la haine.

Quand déposer une demande? Le PSCC acceptera les demandes dans le cadre d'un processus d'admission continu. Les demandes seront acceptées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Veuillez noter que le programme a commencé à accepter les candidatures le 1er octobre 2024.

Comment déposer une demande? En lisant attentivement la page « [Êtes-vous admissible](#) » et le [guide de financement](#), puis en faisant une demande [en ligne](#).

[Pour en savoir plus...](#)

Diffusez l'info à propos de ce programme dans tout votre réseau.

2. Pour soutenir les organisations dirigées par des Noirs et au service des communautés noires

Le [Fondation pour les communautés noires](#), dans le cadre du [Fonds de dotation philanthropique dirigé par des Noirs](#), a lancé son deuxième appel à propositions dans la [Subvention pour accélérer les grandes idées des communautés noires \(S.A.G.I\) 2.0](#). La S.A.G.I 2.0 est une initiative visant à autonomiser les organisations B3 en matière de création et de réalisation de projets abordant l'une de trois dynamiques : lutter contre le racisme envers les Noirs ; améliorer les résultats sociaux pour les communautés noires; et, améliorer les résultats économiques pour les communautés noires.

La S.A.G.I propose trois volets de financement :

- **[Volet Activités de base](#)** : Jusqu'à 30 000 \$ pour appuyer les besoins de base et opérationnels sans lien avec les programmes.
- **[Volet Catapulte](#)** : Jusqu'à 80 000 \$ à investir dans de nouveaux programmes et services ou pour élargir une offre existante.
- **[Volet Espaces communautaires](#)** : Jusqu'à 200 000 \$ pour des projets d'immobilisation et d'infrastructures sociales.

À qui ça s'adresse? Être menée par une organisation mandatée par des personnes noires, dirigée par des personnes noires et au service des personnes noires (B3).

Quand déposer une demande? Les candidatures se terminent **le 8 novembre 2024** à 23 h 59, heure du Pacifique.

Comment déposer une demande? En lisant le [Guide de demandeur](#) et les [Questions de candidature](#) pour le volet pertinent, puis en postulant [en ligne](#).

[Pour en savoir plus...](#)

Partagez cette information avec les organisations de votre communauté !

3. Pour soutenir les communautés avec le traitement de la consommation de substances (Canada)

Le [Fonds d'urgence pour le traitement 2024](#) fournira un soutien à court terme pour mobiliser rapidement et renforcer les capacités afin d'améliorer l'accès à une consommation de substances, à un traitement, à des services intégrés et à des mesures de réduction des risques, tels que la distribution de naloxone et l'équipement de vérification des drogues, qui soient fondés sur des preuves et respectueux des traumatismes.

À qui ça s'adresse? Municipalités, communautés et entités autochtones.

Quand déposer une demande? Les candidatures se terminent **le 8 novembre 2024** à 14h00 (HE).

Comment déposer une demande? Lisez les [lignes directrices](#) pour la candidature et postulez [en ligne](#).

[Pour en savoir plus...](#)

Profitez de ce programme pour soutenir votre communauté !

4. Pour soutenir la santé mentale des Canadiens noirs (Canada)

Le [Fonds pour la santé mentale des communautés noires – Volet d’incubation](#) est destiné à soutenir des projets communautaires axés sur la culture qui visent à accroître l’équité en matière de santé et à lutter contre les déterminants sous-jacents de la santé mentale, y compris le racisme envers les Noirs.

À qui ça s’adresse? Les projets doivent être dirigés par des groupes communautaires, des organismes à but non lucratif ou des chercheurs appartenant aux communautés noires du Canada, ou conçus en étroite collaboration avec celles-ci. Consultez la liste complète des bénéficiaires admissibles [ici](#).

Quand déposer une demande? Les candidatures se terminent **le 15 novembre 2024** à 17h00 (HE).

Comment déposer une demande? Lisez les [Processus de demande et d’évaluation](#) et soumettez votre demande à : cgc.solicitations-csc@phac-aspc.gc.ca.

[Pour en savoir plus...](#)

Profitez de ce programme ou partagez l’information autour de vous sans tarder.

5. Pour aider les résidents à adopter des habitudes de consommation écologiques (Québec/Hydro-Québec)

Le [Programme LogisVert](#) offre une aide financière aux clients résidentiels pour adopter des habitudes de consommation écologiques. Les mesures d’efficacité admissibles incluent les thermopompes, les cuisinières à induction, les sècheuses à pompe à chaleur, l’isolation des toits et le calfeutrage, ainsi que les pompes et capteurs solaires thermiques pour la piscine.

À qui ça s’adresse? Locataire et propriétaire d’habitations en Québec.

Quand déposer une demande? De façon continue.

Comment déposer une demande? En suivant les étapes disponibles [en ligne ici](#).

[Pour en savoir plus...](#)

Partagez ceci avec les résidents de votre communauté !

6. AVIS : Candidatures pour la Médaille du couronnement du Roi Charles III

Les nominations sont désormais ouvertes pour la [Médaille de Couronnement de Sa Majesté le Roi Charles III](#)! En tant que députée de Pontiac-Kitigan Zibi, je suis ravie de

participer en tant que partenaire de nomination avec 20 médailles attribuées à des récipiendaires méritants de notre communauté.

Les membres de la communauté sont invités à proposer des candidats exceptionnels qui ont fait une différence dans la communauté pour les Médailles de Couronnement du Roi Charles III.

À qui ça s'adresse? Les candidats éligibles doivent répondre aux critères nationaux suivants :

- Avoir apporté une contribution significative au pays, à une province, un territoire, une région ou une communauté, ou avoir accompli quelque chose à l'étranger qui rehausse le crédit du Canada,
- Être en vie le 6 mai 2023, date du Couronnement de Sa Majesté. La médaille peut être décernée à titre posthume, à condition que le nominé ait été en vie à cette date.

Quand déposer une demande? **Les candidatures seront acceptées jusqu'au 1er décembre 2024.**

Comment déposer une demande? Le portail de candidature sur le [site web](#) ouvre le **vendredi 25 octobre 2024.**

[Pour en savoir plus...](#)

Nommez un membre exceptionnel de votre communauté !

